

De 4 à 17 ans

Vacances jeunes

HIVER 2021

 Fondation
d'Aguesseau

ÉDITO

La fondation a le plaisir de vous présenter sa nouvelle sélection de séjours pour l'hiver.

Cette année, nous avons souhaité proposer plus de nouvelles destinations pour toutes les tranches d'âge en France et à l'étranger pour les plus grands. Ces nouveautés ont été choisies avec soin auprès de nos prestataires rigoureusement sélectionnés pour des vacances en toute sécurité. Bien évidemment, nous avons également reconduit les destinations qui vous ont donné entière satisfaction l'année dernière. Certains séjours proposent une tranche d'âge large afin de favoriser les vacances en fratrie.

La programmation Hiver 2021 permettra aux enfants de découvrir l'environnement montagnard, de s'initier ou de se perfectionner à de nombreuses activités telles que le ski, le snowboard, le chien de traîneau, la motoneige et tant d'autres activités de saison. Pour les plus grands, viendront s'ajouter la découverte culturelle de la Bulgarie, de l'Islande et de la Laponie.

La fondation affirme également sa volonté de rendre sa sélection accessible à tous. Ainsi, la tarification appliquée est basée sur le quotient familial.

Il ne reste plus qu'à commencer le début du voyage, nous espérons que vous trouverez les vacances qui feront grandir vos enfants grâce à la vie en collectivité.

La fondation vous accompagne et reste à vos côtés pour vous conseiller.

Bonne découverte !

L'équipe du service vacances

COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 est malheureusement toujours présente à la date de parution de notre brochure. C'est pourquoi et en fonction de l'évolution de la situation et des mesures sanitaires décidées par les autorités gouvernementales, les séjours sont susceptibles d'évoluer dans leur contenu, les thématiques et le transport. La fondation s'adaptera à chaque situation afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions et qu'ils puissent profiter de leurs vacances en toute sérénité.

Toutes les équipes de la fondation resteront mobilisées et à votre écoute pour vous accompagner dans ces circonstances inédites.

Soyez assurés que la sécurité et la santé restent nos priorités.

La fondation vous remercie pour votre compréhension.



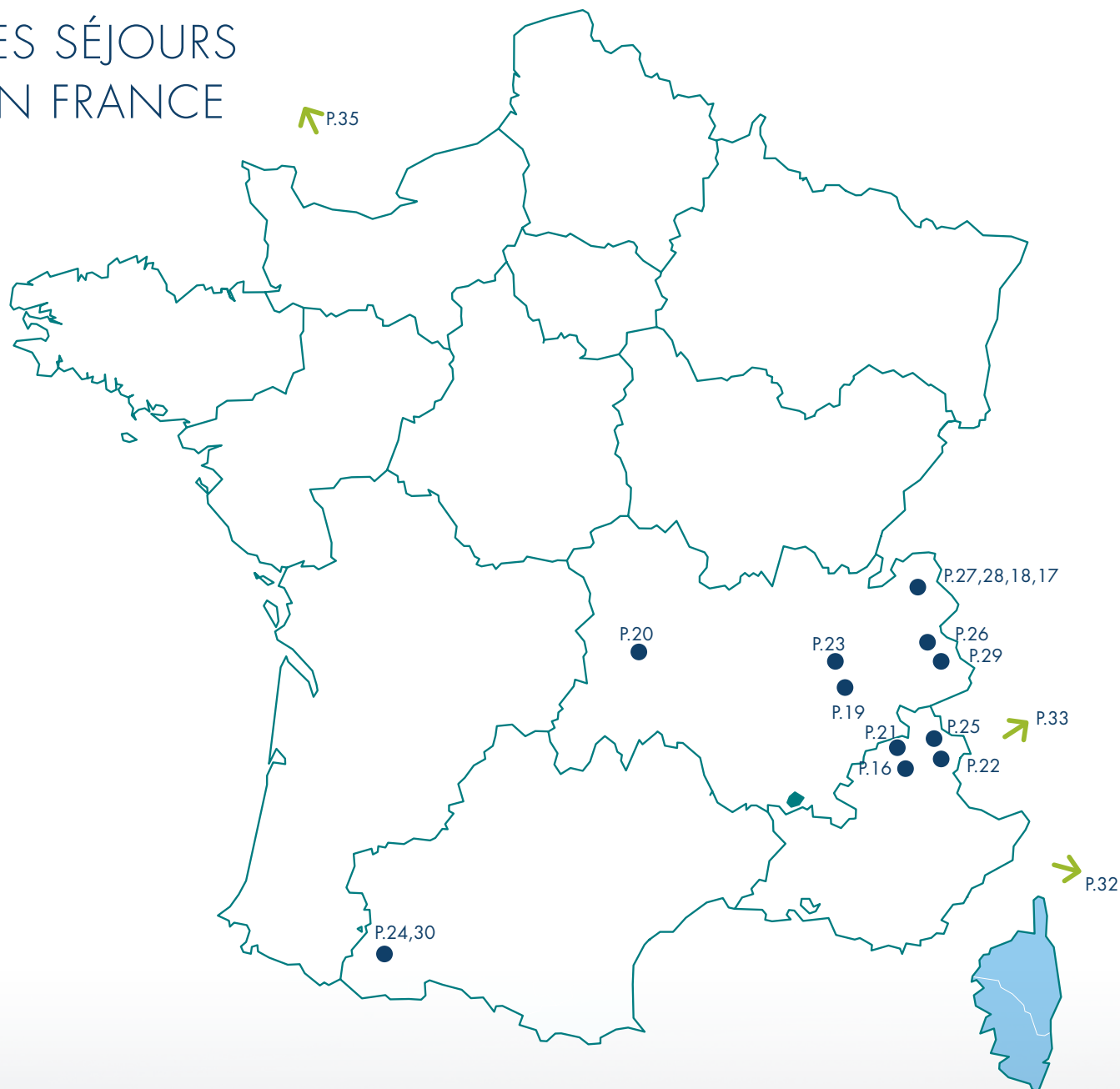
SÉJOURS CLASSÉS PAR THÈMES

Âge	Titre du séjour	Page
	SÉJOURS NEIGE	
4-8	Oursons des Alpes	16
5-10	Multi Glisse en Haute-Savoie	17
5-13	Ski Passion	18
5-12	Récré à neige à Méaudre	19
6-12	La vie de Musher	20
6-12	Etoiles des Neiges	21
6-11	Chiens de traîneaux et ski en Champsaur	22
6-17	100% ski ou surf aux deux Alpes	23
6-14	Ski et chiens de traîneaux dans les Hautes-Pyrénées	24
6-17	100% ski ou surf à Serre-Chevalier	25
8-17	Paris et sport d'hiver DROM	26
10-17	Ski évasion	27
10-17	Snow évasion	28
7-12	Ski Mountain Adventure	29
12-17	Ski session et motoneige	30
	SÉJOURS À L'ÉTRANGER	
13-17	Ski en Bulgarie	32
14-17	Le glacier de Saas-Fee dans le Valais Suisse	33
15-17	Grand Nord Lapon	34
15-17	Islande	35

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

36-39

LES SÉJOURS EN FRANCE



- Séjour Neige, Ski découverte
- ➔ Séjour Neige, ski à l'Étranger et découverte

Vacances de Noël

Du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Vacances d'hiver

Zone A : du samedi 6 février au dimanche 21 février 2021

Zone B : du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021

Zone C et Corse : du samedi 13 février au dimanche 28 février 2021

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
- Zone C et Corse : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.





92%



Des destinations
variées pour tous



Possibilité
de **paiements**
échelonnés
(voir CGV)



24h

24h

Une équipe en lien avec les prestataires pendant les vacances



Une équipe à votre écoute !



PARTIR EN COLONIE DE VACANCES AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU



Envoyez-nous votre demande d'admission

Par e-mail ou par courrier. Une demande par enfant et par séjour.

Vous la trouverez sur notre site internet.

Dès réception, nous vous envoyons un accusé de réception par e-mail.

Nous allons vérifier que votre dossier est bien complet et appliquer le tarif qui correspond à votre situation. Nous allons ensuite procéder à la réservation d'une place pour votre enfant pour le séjour que vous avez sélectionné en prenant directement attache auprès de l'organisateur.



Vous recevez une proposition de séjour

Vous recevrez une proposition de séjour par courrier ou par e-mail quelques semaines après l'envoi de votre demande d'admission.



Tout est conforme? Vous pouvez confirmer le séjour

En nous renvoyant le bon d'acceptation contenu dans la proposition de séjour, accompagné d'un acompte ou du paiement intégral. **Il est essentiel de répondre à cette proposition de séjour, soit en acceptant ou en refusant le séjour. Une non-réponse entraîne l'annulation du séjour et la facturation des frais associés.**



1 mois avant le séjour

L'organisateur du séjour vous fait parvenir les informations essentielles.

(Trousseau et autres documents dont la fiche sanitaire à remplir le plus précisément possible)



15 jours avant le séjour

Vous recevez votre convocation avec tous les éléments nécessaires. Les billets de transports sont envoyés par courrier, au format numérique ou remis sur place.

C'EST LE GRAND DÉPART !



Pendant le séjour

La fondation d'Aguesseau et l'organisateur sont à votre écoute durant tout le séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !



Après le séjour

Vous recevez un questionnaire de satisfaction par courrier.

Il est essentiel pour nous de connaître votre avis sur le séjour.



ON RECOMMENCE AUX PROCHAINES VACANCES ?



MA JOURNÉE TYPE EN COLO

C'est avant tout une journée riche en activités et en découvertes, le tout partagé entre tes nouveaux amis et une équipe d'animation prête à tout pour que ton séjour soit une réussite. Cette journée type est générale et varie en fonction de l'âge du jeune, du type de séjour, du lieu où se déroule le séjour et des activités pratiquées. **Et l'avantage... c'est que c'est ça qui rend chaque séjour unique !**

PLACE À L'AVENTURE !

7h30 - 9h30

► LEVER ET PETIT-DÉJEUNER

En fonction de l'âge et des activités pratiquées, l'heure du lever peut parfois être échelonnée afin de respecter le rythme de chaque jeune.

9h30 - 10h

► TOILETTE, PRÉPARATION DES AFFAIRES POUR LA MATINÉE OU LA JOURNÉE

Ce moment est propice au rangement des chambres, à la gestion du linge et surtout à se préparer pour être fin prêt pour démarrer les activités du matin.

10h - 12h

► ACTIVITÉS DU MATIN

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou car en cas de besoin.

12h - 13h

► DÉJEUNER

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou à l'extérieur (pique-nique) selon le programme du séjour.

13h - 14h

► TEMPS CALME, DE DÉTENTE

Place au repos, temps idéal pour lire, dessiner, s'amuser (calmement évidemment).

14h - 17h

► ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI ET GOÛTER

Les activités se déroulent sur le centre ou à l'extérieur avec parfois un transport en minibus ou car en cas de besoin. L'incontournable goûter est pris vers 16h30.

17h - 19h

► TEMPS INDIVIDUEL ET DE DÉTENTE

C'est l'heure de la douche suivie de différentes activités informelles : téléphone, jeux, lecture, petits ateliers à la carte...

19h - 20h

► DÎNER

Le repas est pris sur place (repas servi à table) ou en bivouac selon le programme du séjour.

20h - 22h

► VEILLÉE

La veillée est organisée de manière collective ou par petits groupes par les animateurs. Sa durée varie et est adaptée en fonction de l'âge, de l'envie et de la fatigue de chacun.

21h30 - 23h

► AU LIT !

C'est l'étape du brossage de dents et du coucher. Ce dernier peut être échelonné tout comme le lever en fonction des centres de vacances pour s'adapter au rythme de nos jeunes vacanciers.

Les animateurs veillent à l'endormissement des jeunes en passant régulièrement dans les couloirs. Ils occupent des chambres à proximité de façon à être disponibles en cas de besoin à tout moment.

SON CHOIX EST FAIT ?

COMMENT RÉSERVER SON SÉJOUR

1 La réservation

Pour réserver, vous devez adresser à la Fondation :

- ☒ Le bulletin d'admission (1 bulletin par enfant et par séjour), vous le trouverez directement sur notre site internet.
- ☒ La copie du dernier bulletin de salaire de l'agent de justice.
- ☒ La copie de l'**avis d'imposition de 2020 sur les revenus de 2019** du foyer fiscal où vit l'enfant.
- ☒ La copie du livret de famille.

Vous pouvez nous envoyer votre dossier directement

par e-mail à l'adresse


svj@fda-fr.org

ou par courrier à l'attention du


**service vacances jeunes,
10 rue Pergolèse,
75782 Paris Cedex 16.**

Il est inutile d'appeler pour vérifier que le dossier est bien arrivé. **S'il manque des pièces, vous serez contacté par e-mail ou téléphone.** En cas de dossier incomplet, l'inscription de vos enfants ne sera pas effective tant que les pièces manquantes n'auront pas été retournées dans les meilleurs délais.

Pour la même période, afin que votre enfant soit sûr de partir, **vous pouvez faire plusieurs choix** sur le même bulletin. Le premier choix reste toujours prioritaire.

En revanche, si vous souhaitez faire plusieurs demandes de séjours à des dates différentes, utilisez plusieurs bulletins.

DATES IMPORTANTES

- **30 octobre 2020** : date limite de réception des dossiers pour les vacances d'hiver DROM en métropole.
- **04 janvier (pour la zone A) 11 janvier (pour la zone C), 18 janvier (pour la zone B)** : date limite de réception des dossiers pour les vacances de février.

Points à vérifier avant de nous envoyer votre demande :

- Le séjour choisi correspond à l'âge de votre enfant.
- La ville de départ et d'arrivée choisie est la même à l'aller et au retour et correspond aux villes proposées sur la fiche de la brochure du séjour choisi.
- Vos numéros de téléphone et adresses mail sont clairement indiqués pour faciliter nos échanges.

L'envoi du dossier dans les délais impartis ne garantit pas la disponibilité des places.

2 Le suivi de l'inscription

Toutes les étapes sont indiquées en page 7.

3 Le prix

- La participation de la famille est **déterminée en fonction du quotient familial** (voir calcul page 37).
- Le tarif comprend :
 - ☒ Le préacheminement au départ de la ville la plus proche de votre domicile proposée en brochure (sauf mention contraire).
 - ☒ L'hébergement.
 - ☒ Les repas.
 - ☒ L'équipe encadrante.
 - ☒ Toutes les activités notées dans le catalogue y compris le matériel utilisé pour chaque activité.
 - ☒ L'assurance.





4 Le transport

La fondation vous propose des villes de préacheminement pour chaque séjour. Pour tous types de transport, l'accueil en gare/aéroport de destination est assuré par un animateur dès la descente du train ou de l'avion. L'enfant sera réceptionné et acheminé jusqu'au centre. Idem au retour.

Les billets de transport vous sont envoyés par courrier (billets électroniques) ou remis sur place au moment du départ.

Les villes de départ sont soumises à un minimum de 4 participants. Par conséquent, en deçà de 4, il est possible de vous demander de changer de ville (voir art. 13 des conditions générales).



Voyage en train

Votre enfant a moins de 14 ans : votre enfant est obligatoirement accompagné par un animateur lors du trajet jusqu'au centre. Idem au retour.

Votre enfant a 14 ans et plus : en fonction du nombre de participants, votre enfant peut être amené à voyager seul (sans accompagnant) sous la responsabilité de ses parents. En cas de changement de transport (transfert entre 2 gares ou entre la gare et l'aéroport), il vous appartient de contacter la fondation d'Aguesseau et le partenaire pour connaître les modalités d'encadrement et d'organisation d'acheminement de votre enfant.



Voyage en avion

Attention : une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et au nom de l'enfant est obligatoire pour prendre l'avion même pour des vols intérieurs en France. Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).

Votre enfant a moins de 12 ans : votre enfant voyage seul en UM (mineur non accompagné) et est pris en charge par le personnel de la compagnie aérienne jusqu'à l'atterrissage où il sera remis à un animateur. Au retour, même fonctionnement, votre enfant sera remis à la personne dont vous aurez communiqué le nom lors de la préparation du séjour avec présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Votre enfant a 12 ans et plus : vous devez accompagner l'enfant dans toutes les démarches d'enregistrement des bagages et du vol jusqu'aux formalités administratives de police (présentation de la pièce d'identité). **Votre enfant voyage seul à bord de l'avion. À l'atterrissage, un animateur se chargera de le récupérer. Idem au retour.**



Voyage en autocar ou bus

Certains voyages s'effectuent en autocar dans le respect de la réglementation en vigueur. Les enfants sont pris en charge dès la montée dans le autocar et jusqu'au retour.



COLO PRATIQUE

JE PRÉPARE MON SÉJOUR

En attendant les vacances, voici quelques conseils pratiques pour que tu puisses préparer ton séjour.

N'hésite pas à contacter directement les partenaires organisateurs en te connectant sur les blogs, les réseaux sociaux ou en discutant par mail pour leur poser toutes les questions qui te permettront de tout savoir de ton séjour.

MES PAPIERS

Si tu pars en Europe, n'oublie pas ta carte d'identité en cours de validité ou ton passeport personnel et pour les pays de l'union européenne, la carte européenne d'assurance maladie (plus d'infos sur www.ameli.fr).

Si tu prends l'avion, même pour un vol intérieur en France, tu auras également besoin d'une pièce d'identité à ton nom en cours de validité.

Dans tous les cas, renseigne-toi dès que possible pour obtenir ces documents et pour ne pas être pris de court en appelant nos partenaires dont tu trouveras les coordonnées sur la page de ton séjour ou sur notre site internet.

Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).



MA SANTÉ

Si tu as des allergies, un traitement médical, un régime alimentaire particulier, ou un problème de santé, tu dois le préciser sur la fiche sanitaire à renvoyer au prestataire.

Si tu as un traitement médical pendant le séjour, tes parents devront avoir mis tes médicaments et l'ordonnance correspondant dans ta valise et prévenir l'animateur lors de ton départ. Sur place, un(e) assistant(e) sanitaire diplômé du PSC1 suivra quotidiennement ta bonne santé. Au moindre doute, un médecin sera consulté.

Il est primordial de signaler l'ensemble des problèmes de ta santé avant le départ, afin que le partenaire mette tout en œuvre pour t'accueillir dans les meilleures conditions possibles.



MA VALISE

Choisis des vêtements adaptés à ton séjour (simples, résistants voire même usagés) et évite les objets de valeur. Prends du linge en quantité suffisante pour tout le séjour. Il est fréquent que pour les séjours d'1 semaine, il n'y ait pas de lessive de faite. Si tu pars en séjour itinérant, opte pour un sac à dos sans oublier ton sac de couchage et des chaussures de marche. Enfin, si tu prends l'avion, tu as le droit à une valise qui ne doit pas dépasser 20 kg. Demande à tes parents de marquer tes vêtements et tes effets personnels avec ton nom et ton prénom afin de ne pas les perdre.

MON ARGENT DE POCHE

Glisse ton argent de poche, d'un montant raisonnable, dans une enveloppe avec ton nom et ton prénom. Si tu as moins de 12 ans, remets ton enveloppe au directeur ou à l'animateur responsable qui pourra ensuite t'aider dans la gestion de ton argent.

MON COURRIER

Écrire du courrier à ta famille reste un moment privilégié. Prépare des enveloppes timbrées avec le nom et les adresses de tes proches. Si tu as des difficultés pour lire et écrire, un animateur pourra t'aider. Tes parents pourront aussi t'écrire directement au centre de vacances. Ils suivront le bon déroulement de ton séjour par SMS, le blog de la colonie, la messagerie vocale ou encore les réseaux sociaux en utilisant les codes d'accès envoyés avant le départ par les partenaires organisateurs.

MON PORTABLE

Les téléphones portables sont utiles pour avoir des nouvelles de tes proches. Cependant, pour le bon déroulement de ton séjour et le respect de la vie en collectivité, tu devras apprendre à le gérer mais aussi l'oublier pendant les activités (tout comme les autres objets électroniques). Le directeur pourra également en réglementer l'utilisation.

Tout au long du séjour, tes objets électroniques restent sous ta responsabilité et en cas de perte, de vol ou de détérioration, tu ne seras pas remboursé.



JE M'ADAPTE À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

DÉCOUVERTES ET RENCONTRES

Pendant ton séjour, tu rencontreras des personnes différentes de toi (de par leur origine, leur milieu ou leur culture) mais également un environnement inconnu : c'est la richesse des colos. Rester respectueux et tolérant te permettra de découvrir toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions, de t'ouvrir aux autres et de t'enrichir personnellement.

BONNE AMBIANCE

L'équipe encadrante a pour objectif de faire passer un excellent séjour à tous les jeunes de la colo. Elle proposera donc des activités variées en rapport avec la dominante du séjour et veillera à ce que chacun



participe dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, tu auras la possibilité de donner ton avis et d'écouter également celui des autres. Pour avoir de très bons souvenirs et garder contact avec les autres jeunes après le séjour, il faudra participer autant aux activités qu'à la vie quotidienne et cela dans la bonne humeur.

LES RÈGLES DE VIE

Des règles de vie seront établies par l'équipe encadrante et les jeunes de la colo. Elles sont importantes car elles permettent de fixer les bases de bonnes relations entre chacun.

Certaines règles ne sont pas négociables **et tu risques l'exclusion en cas de transgression :**

- La consommation de tabac (même si tes parents sont d'accord), d'alcool ainsi que la détention et l'usage de drogue est strictement interdite pendant le séjour.
- Le vol et la détérioration du matériel sont contraires à la bonne ambiance au sein du groupe.
- La violence physique ou verbale envers autrui.
- La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.

Cette liste n'est pas exhaustive.

LES TEMPS LIBRES

Des temps libres à l'intérieur du centre sont prévus chaque jour, afin que tu puisses écrire ton courrier, écouter de la musique, lire, te reposer...

Les quartiers libres à l'extérieur du centre sont cadrés par l'équipe encadrante. Si tu as plus de 14 ans, tu pourras circuler librement dans un périmètre déterminé et dans les règles définies par l'équipe avec un point et une heure de rendez-vous précis.

LES SANCTIONS

Si ton comportement met en péril le séjour et/ou si tu ne respectes pas les règles de vie établies, tu seras sanctionné, **tu pourras même être renvoyé. Le coût occasionné par ton retour anticipé sera intégralement à la charge de ta famille.** En fonction de la nature des problèmes rencontrés, **il pourra même être décidé que tu ne puisses plus repartir avec la fondation ultérieurement.**

JE DONNE MON AVIS

LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

À ton retour, tu renverras le questionnaire de satisfaction pour que tu puisses dire ce que tu as pensé de tes vacances, les activités que tu as appréciées ou non.... Ton avis, c'est notre garantie pour améliorer nos services, t'offrir la meilleure qualité et le séjour dont tu rêves. Que ton avis soit positif ou négatif, il ne remettra pas en cause tes futures inscriptions aux colonies avec la fondation d'Aguesseau, alors n'hésite pas à t'exprimer !





SÉJOURS ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants et adolescents mineurs présentant un handicap peuvent, si le degré de leur handicap le permet et sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique concernée, intégrer un séjour de ce catalogue. La fondation propose **2 formules** : une formule en intégration et une aide aux séjours spécialisés.

1 - LES SÉJOURS EN INTÉGRATION POUR LES 4-17 ANS :

Ces séjours ont pour vocation d'intégrer un enfant présentant un handicap sur **un séjour qui n'est pas spécialisé**. L'enfant sera encadré par l'équipe pédagogique au même titre que ces camarades de colonies. Toute inscription nécessite l'accord des responsables pédagogiques concernés dans le but de garantir le meilleur accueil possible à votre enfant. Au vu des informations que vous joindrez à votre demande d'inscription, ces responsables accepteront ou refuseront cette intégration. Lorsqu'ils l'acceptent, un projet d'intégration est élaboré par leur soin puis, en fin de séjour, un bilan d'intégration est réalisé et communiqué aux parents. **Ces séjours s'adressent à des enfants d'assez bonne autonomie quel que soit le handicap.** Néanmoins, en cas de handicap mental, ces centres, non spécialisés, n'accueillent pas les enfants ayant atteint leur puberté.

• Modalités d'inscription

Si vous estimez que le handicap de votre enfant ne contre-indique pas sa participation à l'un des séjours proposés à ce catalogue, il vous suffit de **retourner le formulaire de demande d'admission** en séjour accompagné des pièces suivantes :

1 - Courrier très détaillé et très précis renseignant sur la nature et le degré de handicap de votre enfant, précisant : s'il vit habituellement en institution ou dans votre foyer et s'il est scolarisé, détaillant les moments de la vie quotidienne où l'enfant a besoin d'une aide particulière et relatant enfin les éventuelles expériences de séjours antérieurs auxquels l'enfant aurait participé.

2 - Certificat médical établi par le médecin qui suit l'enfant, accompagné d'éventuelles recommandations, et stipulant que le handicap de l'enfant ne contre-indique pas un séjour en intégration.

Votre demande sera ensuite transmise à l'organisme en charge du séjour qui décidera avec le directeur pédagogique s'il est en mesure d'intégrer ou non votre enfant. Nous vous communiquerons directement cette information dès qu'elle aura été portée à notre connaissance.

• Délais d'inscription

Les procédures liées à ces séjours prolongent le délai de traitement du dossier. **Vous êtes invité à formuler votre demande au plus tard 10 semaines avant le début du séjour souhaité.**

2 - LES AIDES AUX SÉJOURS SPÉCIALISÉS POUR LES 4-17 ANS ET LES 18-20 ANS :

La fondation d'Aguesseau ne propose pas de séjours spécialisés mais une aide pour les vacances de votre enfant. Si celui-ci a besoin d'une structure d'accueil spécialisée ne recevant que des enfants à handicap, une subvention de 300 € par semaine complète effectuée pourra alors vous être versée par la fondation d'Aguesseau après examen du dossier. Ces séjours devront se dérouler uniquement pendant les vacances scolaires et être d'une durée minimale d'1 semaine. **Contrairement aux séjours en intégration, les aides aux séjours spécialisés concernent les jeunes jusqu'à 20 ans révolus afin d'adoucir cette période de transition vers l'âge adulte.**

• Qu'est-ce qu'un séjour spécialisé ?

Ces séjours n'accueillent que des enfants qui, eu égard à leur taux d'incapacité permanente, ouvrent droit à l'allocation d'éducation spéciale (AES). Si vous optez pour cette formule, voici quelques conseils pour guider votre choix.

- **Jeunes de très bonne autonomie** : ces jeunes gèrent leur argent de poche, se repèrent dans l'espace, dans le temps, ont un comportement stabilisé. Ils ont besoin d'un intervenant en cas de difficultés importantes. L'accompagnement sera ponctuel. Ces jeunes savent se servir des moyens de communication.
- **Jeunes de bonne autonomie** : ces jeunes prennent correctement en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils ont besoin d'un accompagnement pour mettre en place leurs activités.
- **Jeunes d'autonomie moyenne** : ces jeunes peuvent, en général, prendre en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils seront accompagnés lors des activités.
- **Jeunes peu autonomes** : ces jeunes ont besoin d'être encadrés en quasi-permanence.

Le dossier

À l'issue de son séjour, vous pouvez adresser au service vacances de la fondation d'Aguesseau :

- Une attestation de présence.
- La facture acquittée du séjour.
- La photocopie de la carte d'invalidité de l'enfant.
- La copie d'un bulletin de salaire de l'agent " Justice ".
- La copie des pages du livret de famille.

LES SÉJOURS PETITS VOYAGEURS



Petits voyageurs
Dès 4 ans !

Ce petit Koala se cache sur certaines pages de votre brochure. Il vous indique que **ce séjour est adapté aux plus petits** voyageurs de 4 et 5 ans !

- Espace de vie, locaux et mobilier adaptés à l'âge des enfants.
- Rythme, activités et animations adaptés aux maternels.
- Avis favorable de la PMI sur le centre d'hébergement.
- Encadrement spécifique des - 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants.

Idéal pour des séjours de fratrie, pensez-y !





France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

4-8 ans



OURSONS DES ALPES

Glisse dans les Hautes Alpes

Un séjour pour découvrir les joies de la neige et les premières glissades entre copains. Dans une région où la nature est préservée, ce séjour propose un panel d'activités spécialement adapté pour les jeunes enfants avec un programme évolutif respectant le rythme de chacun.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Anceles dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglierie dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires.

De nombreuses salles d'activités et une grande salle à manger face aux pistes de ski. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

- **Ski alpin** : Trois demi-journées sur le domaine skiable de la station d'Anceles adaptée pour les débutants et les initiés. L'encadrement est assuré par un moniteur titulaire d'un brevet d'état accompagné par les animateurs du séjour.
- **Chiens de traîneau** : Une séance de découverte par groupe de 3 pour un moment unique en compagnie de nos amis les chiens (huskies, malamutes...). L'encadrement est assuré en toute sécurité par un musher professionnel.
- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle.
- Au programme, **olympiades, jeux, défis et rigolade**.
- Promenade en raquettes et luge : Les enfants profiteront également des raquettes à neige et des luges pour de belles descentes face au chalet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées.

Observation

Idéal pour des premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des fratries avec les plus grands du séjour Étoiles des neiges (6/12 ans) hébergés dans le même chalet (voir page 21).



8 jours

Zones A/C : 13/02 - 20/02
Zone C/B : 20/02 - 27/02



Chalet l'Aiglierie Le Pré Joubert
05260 Anceles



Train accompagné jusqu'à Grenoble ou Aix-en-Provence puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Anceles. Pré et post-acheminement en train accompagné depuis :

Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix-en-Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur (BAFD).
- 1 directeur adjoint.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 5 à 6 enfants. Les activités spécifiques (ski et chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Animateurs spécialisés pour les activités spécifiques.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	224	256	295	344	410	485	675

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

5-10 ans

MULTI GLISSE EN HAUTE-SAVOIE

Les Armaillis, les Mille Fleurs et la Jaillette

Un séjour idéal pour découvrir la montagne en hiver et de nombreuses activités. Ski alpin, promenade en raquettes, patinoire... Les sports d'hiver sont à l'honneur pendant les vacances.

Situation et hébergement

"Les Armaillis" (5/10 ans) est un chalet situé à Thônes dans une station-village de moyenne montagne. Exposition plein sud, les chambres sont composées de 5 à 10 lits. Le centre dispose d'une grande salle à manger, d'une bibliothèque, une salle de jeu et une salle polyvalente adaptée pour les activités. L'activité ski alpin se pratique au Grand-Bornand à 15 minutes du chalet en navette. Le centre de vacances est agréé "petite enfance", ce qui lui permet d'accueillir des enfants à partir de 5 ans.

"Les Mille Fleurs" (6/10 ans) est un beau chalet qui est situé au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Les chambres sont composées de 5 à 8 lits, les salles de bains sont spacieuses. De grandes baies vitrées permettent d'admirer un environnement très arboré. Le centre dispose d'un salon, d'une bibliothèque et d'une salle de jeux pour les activités.

« La Jaillette » (6/10 ans) est un chalet spacieux et lumineux avec vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, avec un accès immédiat aux pistes de ski. Des chambres de 4 à 6 lits, équipées de w.c. et salles de bains, grandes salles d'activités, salle à manger lumineuse, bibliothèque et salle de jeux.

La restauration se fait sur place dans tous les chalets.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un de ses 3 centres. **Enfants de 5 ans uniquement aux Armaillis sur les séjours du 13 au 20 février 2021 et du 20 au 27 février 2021.**

Activités

Ski alpin : Tous les jours sur les pistes du Grand-Bornand, si les enfants le souhaitent et en fonction de la fatigue. Le premier jour, tous les enfants commenceront par une séance encadrée par les moniteurs de l'école de ski français. Les débutants pourront intégrer les bonnes bases et les skieurs intermédiaires pourront se remettre en jambes. Le reste de la semaine, les enfants skieront par groupe de niveaux accompagnés des animateurs qualifiés BAFA. Le domaine skiable du Grand-Bornand est familial et adapté aux enfants avec un tapis roulant couvert qui permet d'accéder au sommet de la piste avec facilité et sans se fatiguer.

Activités complémentaires

- Ski de fond (à partir de 6 ans).
- Descente en luge et paret. Sortie patinoire.
- Promenade en raquettes : Découverte des traces d'animaux et construction d'igloo.
- Visite d'une ferme.
- Jeux de neige.
- Des veillées mémorables : chaque jour, une soirée à thème (conte, jeux musicaux, jeux de société, soirée casino, raclette party...).



8 jours

Zone A: 06/02 - 13/02
Zone A/C: 13/02 - 20/02
Zone B/C: 20/02 - 27/02
Zone B: 27/02 - 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ. Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier*, Narbonne, Nîmes, Toulouse*.

*Académies Toulouse et Montpellier uniquement du 13/02 au 20/02.



Oval
Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Les Armaillis 1 route du Pignet 74230 Thônes.

Les Milles Fleurs 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt

La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand



Les Armaillis: 58 enfants.

Les Milles Fleurs: 60 enfants.

La Jaillette : 60 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur diplômé.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 6 enfants (Les Armaillis). 1 animateur pour 8 enfants (Les Milles Fleurs). La séance ESF est encadrée par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	259	299	349	409	489	589	838

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



 France

 Auvergne-Rhône-Alpes

 Neige

 5-13 ans

SKI PASSION

En Haute-Savoie

Un séjour adapté pour les enfants qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans la pratique du ski. **Cinq séances de ski encadrées par des moniteurs ESF**

Situation et hébergement

"Les Armaillis" (5/10 ans) est un chalet situé à Thônes dans une station-village de moyenne montagne. Exposées plein sud, les chambres sont composées de 5 à 10 lits. Le centre dispose d'une grande salle à manger, d'une bibliothèque, une salle de jeu et une salle polyvalente adaptée pour les activités. L'activité ski alpin se pratique au Grand-Bornand à 15 minutes du chalet en navette. Le centre de vacances est agréé "petite enfance", ce qui lui permet d'accueillir des enfants à partir de 5 ans.

"Les Mille Fleurs" (6/10 ans) est un beau chalet qui constitue l'annexe du "Château" (10/13 ans). Situés dans la même propriété, ces hébergements se situent au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz et du Grand-Bornand. Les chambres sont composées de 5 à 8 lits, les salles de bains sont spacieuses. De grandes baies vitrées permettent d'admirer un environnement très arboré. Salon, bibliothèque et une salle de jeux pour les activités.

"La Jaillette" (6/10 ans et 10/13 ans) est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand avec un accès immédiat aux pistes de ski. Des chambres de 4 à 6 lits, équipées de w.c. et salles de bains, grandes salles d'activités, salle à manger lumineuse, bibliothèque et salles de jeux.

La restauration se fait sur place pour tous les chalets.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un de ses 4 centres.

Enfants de 5 ans uniquement aux Armaillis sur les séjours du 13 au 20 février 2021 et du 20 au 27 février 2021.

Activités

Ski alpin : 5 cours de ski alpin encadrés par les moniteurs ESF du Grand-Bornand pour apprendre ou perfectionner la prise des virages, les dérapages et maîtriser son équilibre. Les débutants emprunteront le tapis roulant couvert permettant d'accéder au sommet des pistes. À la fin du séjour, les enfants recevront une médaille ainsi que leur carnet d'évaluation ESF.

Activités complémentaires

- **Une journée détente** : découverte d'une autre activité au choix sortie patinoire et descente en luge, jeux de neige ou balade en raquettes pour observer les traces d'animaux.
- **Des veillées mémorables** : chaque jour, une soirée à thème (conte, jeux musicaux, jeux de société, soirée casino, raclette party...).



8 jours

Zone A: 06/02 - 13/02
Zones A/C: 13/02 - 20/02
Zones B/C: 20/02 - 27/02
Zone B : 27/02 - 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier*, Narbonne, Nîmes, Toulouse*.

***Académies Toulouse et Montpellier uniquement du 13/02 au 20/02.**



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Les Armaillis 1 route du Pignet 74230 Thônes.

Les Mille Fleurs 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt.

Le Château 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt.

La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand.



Les Armaillis : 58 enfants.
Les Mille Fleurs : 60 enfants.
Le Château : 60 enfants.
La Jaillette : 60 enfants.



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur diplômé.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 6 enfants (Les Armaillis). 1 animateur BAFA pour 8 enfants (Les Mille Fleurs et le Château). Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	292	337	393	460	550	662	942

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Isère

Neige

5-12 ans

MÉAUDRE - RÉCRÉ À NEIGE

Nouveau

Au cœur du parc naturel régional du Vercors à une trentaine de kilomètres de Grenoble, la station de Méaudre est un village à l'identité forte et préservée. La beauté et la découverte de grands espaces seront autant de bonheur à partager entre enfants, notamment ceux qui veulent goûter aux joies du ski, mais... pas exclusivement ! Du sport, oui, mais en douceur. Bref, un séjour récréatif !

Situation

Au sein du parc naturel régional du Vercors et entouré des sommets de moyenne altitude de La Sure, du Bec d'Orient, du sommet de Plénouze et de La Molière, le domaine skiable est le site idéal pour débiter, progresser et profiter de la glisse. Il propose 11 pistes sur 590 m de dénivelé. Les 2 grands télésièges mènent, même les débutants, aux pistes faciles.

Hébergement

Le bâtiment principal dispose de 23 couchages et 45 pour l'annexe, les chambres sont entièrement rénovées et équipées de sanitaires avec douche. L'ensemble du mobilier est neuf.

Couettes neuves et matelas à mémoire de forme. Présence d'une chambre équipée pour l'infirmerie. Chambres de 3 à 6 lits avec 4 salles d'activités.

Activités

3 jours de ski (dont 3 séances avec cours ESF de 1 h 30). Groupes de niveaux composés de 7 à 8 copains (par âge). Encadrement du ski par nos animateurs selon une pédagogie active. Raquettes et tir à la carabine : le Vercors est une terre du biathlon. Tel Martin Fourcade, tu vas pouvoir t'initier au tir à la carabine avec non pas des skis aux pieds, mais des raquettes. Une façon ludique de partir à la découverte de la nature. Piscine à vagues à Villard-de-Lans, situé à 30 min de notre centre. **Complexe aquatique avec vagues, toboggans et espaces de jeux pour une demi-journée riche en bons moments !**

Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Zigo n'est pas une école de sport. Nous ne recherchons pas la performance physique, mais le plaisir de la sensation partagée. Les séjours sont ouverts à tous. Soucieux de la sécurité des jeunes, nous veillons à une vie quotidienne de qualité qui prend en compte les besoins de dépense physique, mais aussi de repos indispensable lorsqu'on séjourne à plus de 1 000 m dans le froid. Alors la montagne devient un vrai plaisir !



8 jours

Zone A: 06/02 - 13/02

Zones C/B: 20/02 - 27/02



En train jusqu'à Grenoble puis en car privé jusqu'au centre. De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53

www.zigotours.com



Domaine des Mateaux

38112 Autrans-Méaudre en Vercors



32 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes, dont 1 assistant sanitaire diplômé.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	258	298	347	407	486	585	833

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-12 ans

LA VIE DE MUSER

Dans le Puy-de-Dôme

Partez à la rencontre des mushers et de leurs chiens pour partager des expériences inoubliables. Patinoire, promenade en raquettes et luge seront aussi au rendez-vous. Un séjour glisse en tout genre, comme dans le Grand Nord.

Situation

Situé en Auvergne, le centre "Maison les volcans" est au pied du Puy de Sancy et au bord du lac Chambon. L'hiver, la neige recouvre les montagnes et offre un nouveau paysage permettant un large choix d'activités. C'est dans ce décor de rêve, au milieu des volcans et des Dômes que les enfants pratiqueront les activités de neige au cœur des montagnes auvergnates.

Hébergement

La "Maison les volcans" accueille régulièrement des groupes d'enfants. La salle à manger avec terrasse offre une très belle vue sur le lac Chambon et le Puy de Sancy. Les chambres sont de 4 à 6 personnes, équipées de douches et de lavabos. Plusieurs salles d'activités sont mises à disposition dont une superbe salle polyvalente avec une bibliothèque. Une autre salle de jeux est équipée d'une table de ping-pong et d'un baby-foot.

Activités

- **Chiens de traîneau** : 6 demi-journées pour découvrir le mode de vie des chiens, prendre soin des animaux, apprendre la gestion d'un attelage et le langage pour guider les chiens. **Baptême et guidage du traîneau.**
- **Ballade en raquettes** : 1 demi-journée avec un guide de montagne.
- **Découverte de l'environnement** : Visite d'une chèvrerie (**une demi-journée**), les enfants pourront donner le biberon aux chevreaux.
- **Découverte des cratères du Tartaret et du lac Chambon. Patinoire (1 après-midi).**
- **Jeux de neige** : Luge, construction de bonhommes de neige, d'un igloo (2 demi-journées).
- **Des veillées thématiques (tous les soirs).**



8 jours

Zone A : 06/02 - 13/02

Zones A/C: 13/02 - 20/02

Zones C/B: 20/02 - 27/02

Zone B : 27/02 - 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination de Clermont-Ferrand puis en car jusqu'au centre.

Préacheminement en train accompagné au départ de : Angers, Bordeaux, Lille, Le Havre, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Niort, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.



CESL

01 69 03 29 49

www.cesl.fr



Maison les Volcans
63790 Chambon-sur-Lac
Puy-de-Dôme



50 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau et ballade en raquettes) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	252	291	350	408	486	575	801



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

6 - 12 ans

ETOILES DES NEIGES

Glisse dans les Hautes Alpes

Un séjour ski où l'on s'amuse en passant son étoile avec les moniteurs de l'ESF.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Annelle dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglière dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires. De nombreuses salles d'activités et une grande salle à manger face aux pistes de ski. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

- **Ski alpin** : 8 demi-journées (dont 5 séances de 2 heures avec l'ESF). L'activité se fera en petits groupes afin de favoriser une meilleure progression. **En fin de séjour**, les enfants passeront **leur étoile (jusque la troisième)**. Ils pourront récupérer leur livret et leur insigne.
- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle. **Au programme**, grands jeux collectifs, défis et fou rire.
- **Luge** : Les enfants profiteront également des luges pour de belles descentes face au chalet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées à thème (contes, chants, spectacles).

Observation

Idéal pour de premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des **fratries** avec les plus petits du séjour Oursons des neiges (**4/8 ans**) hébergés dans le même chalet. (Voir page 16).



8 jours

Zones A/C : 13/02 - 20/02

Zones C/B : 20/02 - 27/02



Train accompagné jusqu'à Grenoble ou Aix-en-Provence puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Annelle.

Pré et post-acheminement en train accompagné depuis : Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix-en-Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



Aventures Vacances Énergie

Tél.: 09 73 87 20 20

www.aventures-vacances-energie.com



Chalet l'Aiglière Le Pré Joubert
05260 Annelle



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur (BAFD).
- 1 adjoint pédagogique.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 8 enfants. Les 5 séances avec ESF sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	248	284	327	381	454	538	749

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

6-11 ans

CHIENS DE TRAÎNEAUX ET SKI

En Champsaur

Viens profiter pleinement des joies de la neige dans les Hautes-Alpes. Un centre de vacances qui propose un mélange de ski, de chiens de traîneaux et d'autres activités.

Situation

Adossée au parc national des Écrins, la vallée du Champsaur séduit par ses paysages et la richesse de son patrimoine. L'ensoleillement permet de profiter pleinement de ce spectacle naturel.

Hébergement

Le chalet La Pusterle est composé de chambres de 2 à 4 lits, la salle à manger est spacieuse, la cuisine est préparée sur place. Une salle d'activité avec table de ping-pong, baby-foot, espace jeux et un petit salon complètent la structure. Le centre est adapté aux différentes tranches d'âge.

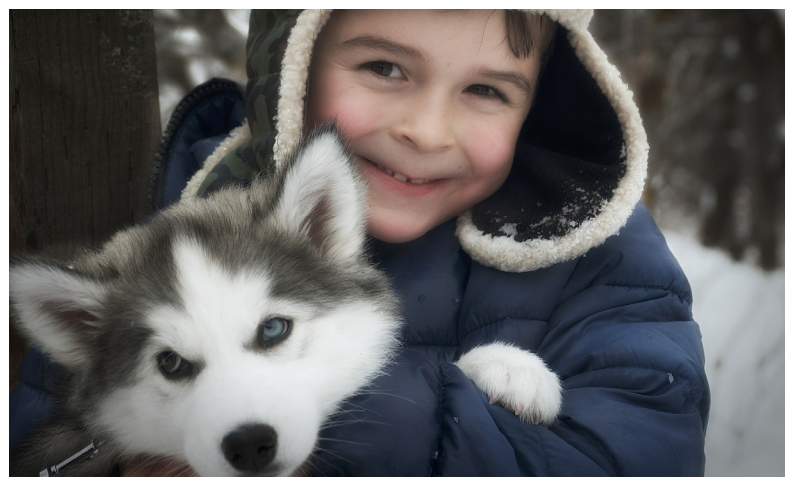
Activités

Entre ski de descente et chiens de traîneaux ton cœur balance ? Dans le grand jardin naturel de la vallée du Champsaur tu pourras pratiquer du :

- **Ski alpin** : 3 journées, dont **2 h par jour avec l'ESF** vous permettront de vous initier ou de progresser sur le domaine !
- **Chiens de traîneaux** : 2 demi-journées pour apprendre à conduire le traîneau et à mener la troupe de chiens.
- **Une sortie à l'écomusée de la faune.**

Activités complémentaires

- **Activités "neige"** : Luge, olymp'neiges, construction d'igloo et sculpture sur glace.
- **Activités diverses** : manuelles, ping-pong, baby-foot, grands jeux d'animation.
- **Veillées** : Chaque soir, des veillées thématiques seront proposées par l'équipe d'animation.



7 jours

Zone A : 7/02 - 13/02

Zones B/C : 21/02 - 27/02

Zones A/C : 14/02 - 20/02



Voyage en car au départ d'Aix-en-Provence jusqu'au centre. Préacheminement en train accompagné (sans minimum d'enfant) au départ de : Avignon, Chambéry, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulon. Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante. Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur place et de rencontrer l'équipe pédagogique.



Djuringa Juniors

Tél.: 04 78 23 23 46

www.djuringa-juniors.fr



Chalet La Pusterle Les Foulons
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas



110 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneaux) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	190	219	256	299	358	431	613

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-17 ans

100% SKI OU SURF

Aux deux Alpes

Situation et hébergement

Les Deux Alpes est une station de sports d'hiver située dans le département de l'Isère, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le chalet se trouve au cœur de la station des Deux Alpes, à 100 mètres des remontées mécaniques, et à 5 minutes à pied du centre-ville.

Située entre 1 300 et 3 600 mètres d'altitude, la station des Deux Alpes est l'une des plus grandes stations internationales de ski, reconnue pour son dynamisme et son animation, hiver comme été.

Idéalement placé au cœur de la station, le chalet se trouve à proximité immédiat des pistes de ski et à 5 minutes à pied du centre-ville. Le chalet dispose d'une grande salle de jeux, de tables de ping-pong, TV, DVD, sono... Les enfants sont logés dans des chambres de 2 à 6 lits, avec sanitaires dans les chambres ou à l'étage.

Esprit du séjour

C'est au sein du domaine skiable des **2 Alpes, doté de 225 kms de pistes**, que les jeunes évolueront durant leur séjour. Ils auront le choix entre un séjour 100 % Ski ou 100 % Surf.

Caractéristiques du domaine skiable : entre **1 300 et 3 600 mètres d'altitude**, plus de 100 pistes pour tous les niveaux.

Les activités

100 % Ski (6-17 ans) ou 100 % Surf (12-17 ans)

Prêt à dévaler les pistes sous leurs couleurs d'Action Séjours? Nos colonies neige, **ce sont 5 heures par jour par petits groupes de même niveau**. Choisissez donc la couleur de la piste que vous allez descendre. Plutôt rouge, bleue ou noire? Et si vous avez besoin d'un petit conseil concernant le planté de bâton ou sur les skis parallèles, nos animateurs se feront une joie de vous aider!

Activités complémentaires

Luge, shopping en ville, jeux...

Soirées

Quiz musical, jeux de société, disco party, Loup-Garou...



8 jours

Zone A/C : 13/02 – 20/02



TGV de Paris jusqu'à Grenoble, puis transfert en car jusqu'au centre/ou, car jusqu'au centre.

Acheminement en train ou, car depuis : Bordeaux, Lyon, Marseille, Metz/Nancy, Montpellier, Nantes,

Nice, Rennes, Toulouse, Brest, Quimper, Reims, Lille, Clermont-Ferrand et Strasbourg.

Modalités des acheminements non accompagnés : billet envoyé, jeune réceptionné.



Action Séjours

01 45 30 91 91

www.action-sejours.com



Action Séjours

Chalet Les Armaillis

9 chemin de la Sea

38860 Mont de Lans



60 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Bulletin d'inscription et copie du carnet de vaccination obligatoire



1 directeur BAFD + animateurs qualifiés (1 pour 8 jeunes). Ils veillent à la surveillance, à la sécurité, mais jouent aussi un rôle de soutien et de conseil.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	358	413	481	564	674	811	1155

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Occitanie

Neige

6-14 ans



SKI ET CHIENS DE TRAINEAU

Dans les Hautes-Pyrénées

Séjour idéal pour les amoureux des chiens et de la glisse. Bienvenue dans l'espace nordique de la vallée de Campan. Viens profiter du meilleur de l'hiver et vivre des moments privilégiés avec les chiens de traîneaux tout en pratiquant le ski.

Situation et hébergement

Les jeunes sont accueillis au chalet du Camparo ou de l'Arcouade, dans la vallée du Campan. Les deux centres sont à proximité l'un de l'autre et disposent d'un terrain adapté pour les jeux de neige. L'attribution du centre se fera en fonction du nombre de jeunes et des zones. Le Camparo du Tourmalet est proche de la station de la Mongie, les chambres sont de 4 à 5 lits avec salle de bains. Le centre dispose de plusieurs salles d'activités et d'une vaste salle de restauration. L'Arcouade est situé à l'entrée du plateau de Payolle. Les chambres sont de 6 à 8 lits avec les sanitaires attenants. Le centre dispose de 4 salles d'activités et d'une salle de restauration.

Activités

- **Chiens de traîneau : 3 demi-journées** dont une journée complète "trappeur expérience" au cours de laquelle tu découvriras les différentes races de chiens, les traîneaux, le vocabulaire pour diriger les chiens et la conduite d'un attelage. Prends les commandes pour une randonnée magique sur des sentiers sauvages. Tu seras accompagné d'un musher professionnel, il te donnera tous les conseils nécessaires à la conduite d'un traîneau.
- **Ski alpin** : 3 demi-journées pour découvrir les pistes de Barège La Mongie.
- **Défi des neiges** : C'est parti pour le grand jeu de la semaine. Au programme, jeux collectifs et épreuves pour une journée exceptionnelle.
- **Des veillées thématiques** sont organisées chaque soir.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les enfants inscrits sur le séjour "ski session et motoneige" dans les Hautes-Pyrénées (12/17 ans) qui seront hébergés sur le centre voisin. Certaines activités seront mutualisées pour favoriser les échanges entre les fratries. (Voir page 30)



7 jours

Zones A/C : 14/02 - 20/02

Zones C/B : 21/02 - 27/02



Voyage en train jusqu'à Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post acheminement au départ de : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.



Aventures Vacances Énergie

Tél.: 09 73 87 20 20

www.aventures-vacances-energie.com



L'Arcouade centre Jean LASSALLE
Payolle 65710 CAMPAN
Centre Le Camparo du Tourmalet
Quartier Lartigue
65710 CAMPAN



L'arcouade: 90 enfants
Le Camparo: 130 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité chiens de traîneau est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	276	316	364	425	506	600	834

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

6-17 ans

100% SKI OU SURF

À Serre-Chevalier

Situation et hébergement

Serre Chevalier est une superbe vallée qui commence au col du Lautaret et du Galibier pour finir plus de 20 km plus loin à Briançon. Station phare des Hautes Alpes, Serre Chevalier se compose de 4 villages qui ont su garder leur âme montagnarde. La station est connue pour son ensoleillement exceptionnel et son ciel bleu azur.

Notre centre se caractérise par son aspect typiquement montagnard et chaleureux. Construit au XVIII^e siècle, ce chalet a gardé ses salles voûtées et le charme des vieilles auberges de montagne. Les enfants sont logés dans des chambres de 2 à 8 lits, avec sanitaires et douches à chaque étage.

Esprit du séjour

C'est au sein du domaine skiable de Serre-Chevalier, une des plus grandes stations d'Europe, que les jeunes évolueront durant leur séjour. Ils auront le choix entre un séjour 100 % Ski ou 100 % Surf.

Caractéristiques du domaine skiable : entre 1 200 et 2 800 mètres d'altitude, 82 pistes s'étendant sur 250 kms, 59 remontées mécaniques.

Les Activités

100 % Ski (6-17 ans) ou 100 % Surf (12-17 ans)

Prêt à dévaler les pistes sous leurs couleurs d'Action Séjours ? Nos colonies neige, ce sont 5 heures par jour par petits groupes de même niveau. Choisissez donc la couleur de la piste que vous allez descendre. Plutôt rouge, bleue ou noire ? Et si vous avez besoin d'un petit conseil concernant le planté de bâton ou sur les skis parallèles, nos animateurs se feront une joie de vous aider !

Activités complémentaires

Luge, shopping en ville, jeux...

Soirées

Quiz musical, jeux de société, disco party, loup-garou...



8 jours

Zone C/B : 20/02 – 27/02



TGV de Paris jusqu'à Grenoble ou Briançon, puis transfert en car jusqu'au centre/ou, car jusqu'au centre.

Acheminement en train ou, car depuis : Bordeaux, Lyon, Marseille, Metz/Nancy, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Toulouse, Brest, Quimper, Reims, Lille, Clermont-Ferrand et Strasbourg.

Modalités des acheminements non accompagnés : billet envoyé, jeune réceptionné.



Action Séjours

01 45 30 91 91

www.action-sejours.com



Action Séjours

La Louvière

9 chemin des Sires

05240 La Salle les Alpes



100 jeunes



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Bulletin d'inscription et copie du carnet de vaccination obligatoire



Directeur BAFD + animateurs qualifiés (1 pour 8 jeunes).

Ils veillent à la surveillance, à la sécurité, mais jouent aussi un rôle de soutien et de conseil.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	359	414	483	566	676	814	1159

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

PARIS ET SPORTS D'HIVER DROM

Spécial Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte

La fondation d'Aguesseau propose différents séjours à l'attention des jeunes de 8 à 17 ans habitant dans les DROM à destination de la métropole.

L'hiver 2020-2021

Découvrir les joies de la neige quand on vit sur une île qui ne connaît pas l'hiver, quel plaisir ! Découvrir la capitale : la tour Eiffel, le Louvre et plein d'autres lieux incontournables. Ce circuit et son programme spécial sport d'hiver au succès affirmé sont proposés aux jeunes de 8 à 17 ans.

Modalités d'inscription : Antilles-Guyane-Réunion

Les demandes sont à adresser à la fondation d'Aguesseau avec les pièces justificatives habituelles précisées page 36 à 39 des conditions générales ou au verso de la demande d'admission.

Modalités d'inscription : Mayotte

Les demandes, accompagnées des justificatifs indiqués page 36 à 39 des conditions générales ou au verso de la **demande d'admission** sont à transmettre à

Madame Zoubeda HAFIDHOU

Port. : 06 39 09 07 78.

Tél. fixe : 02 69 66 06 66.

Fax : 02 62 40 58 64

Mail : zoubeda.hafidhou@justice.gouv.fr

Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

Dates d'inscription

Pour l'hiver 2020/2021, la date conseillée d'inscription pour ce séjour est le 16 septembre 2020 et la date limite conseillée d'envoi de la demande sous réserve de disponibilité est le 12 octobre 2020. Toutefois, le nombre de places étant limité, l'inscription de votre enfant n'est pas garantie même en respectant les délais. Pour les séjours hiver-DROM, il est recommandé d'envoyer son dossier dès la sortie du catalogue mi-septembre. Retrouvez sur le catalogue de l'été prochain le programme du circuit été 2021 dès la sortie de la brochure. Ne tardez pas pour vous inscrire !



(Modifiables à +/- 48h)

13 jours : pour la Martinique, Guadeloupe, Guyane et Mayotte: 18/12/2020 au 31/12/2020.

13 jours : pour la Réunion : 01/01 au 14/01/2020.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	13 jours	425	504	578	683	814	977	1397



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

10-17 ans

SKI EVASION

Ce séjour s'adresse aux jeunes impatientes de chausser les skis et d'enchaîner les descentes, qu'ils soient débutants ou non. Si vous avez envie de passer la journée sur les pistes et vous retrouvez après pour une soirée entre amis, ce séjour est fait pour vous.

Situation et hébergement

"Le Château" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie.

Le Château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux.

La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de w.c. et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Activités

Ski alpin : Du ski tous les jours accompagnés des animateurs diplômés BAFA. Au programme, la piste "Dénivel-Maxx" pour 3 km de descente et 1100 mètres de dénivelé au départ du sommet du Lachat jusqu'au village, sensations garanties !

Activités complémentaires

Une journée détente et sensations : Découverte d'autres activités hivernales afin de profiter de toutes les richesses de la montagne.

Pour les 10/13 ans :

- **Initiation au ski de fond**, descentes et fous rires sur les pistes de luge du Grand-Bornand.
- **Sortie patinoire**.
- **Promenades en raquettes** et observation des traces d'animaux.
- **Visite d'une ferme**.

Pour les 14/17 ans :

- Découvrez le Yooner. C'est un nouveau concept de glisse à sensations fortes et surprenantes. Ce "kart des neiges" est léger, maniable et très simple à prendre en main pour de nombreuses descentes en toute sécurité.
- Détente à l'espace aquatique de la Clusaz, rien de mieux après une journée de ski.
- Vous allez également découvrir le Yukigassen, un jeu japonais où stratégies, adresse et bataille géante de boules de neige sont de mise.
- Randonnées en raquettes pour apprécier l'environnement montagnard.

Chaque fin de journée des veillées sont organisées par l'équipe d'animation, on s'amuse, on chante, on danse, on rit et on participe au bilan de la journée.



8 jours

Zone A : 06/02 - 13/02

Zones A/C : 13/02 - 20/02

Zones B/C : 20/02 - 27/02

Zone B : 27/02 - 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier*, Narbonne, Nîmes, Toulouse*.

***Académies Toulouse et Montpellier uniquement du 13/02 au 20/02.**



Oval

Tél. : 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Le Château 259 route des Lombardes 74450 Saint-Jean-de-Sixt
La Jaillette 163 chemin des Aravis 74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.
La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	270	312	364	426	510	614	874

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



 France

 Auvergne-Rhône-Alpes

 Neige

 10-17 ans

SNOW EVASION

Un séjour pour les mordus de snow et les jeunes avides de sensations de glisse, débutants ou non. Si vous avez envie de passer la journée sur les pistes et vous retrouvez après pour une soirée entre amis, ce séjour est fait pour vous.

Situation et hébergement

"Le Château" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie.

Le Château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux.

La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de w.c. et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Important

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera indifféremment votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Activités

Snowboard : Les jeunes sont accompagnés toute la journée par les animateurs diplômés BAFA. Ils sont répartis dans des groupes de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun. Les jeunes profiteront des installations du Grand-Bornand et de son snow park. Au programme, la piste "Dénivel-Maxx" **pour 3 km de descente et 1 100 mètres de dénivelé au départ du sommet du Lachat jusqu'au village, sensations garanties**

Activités complémentaires

Une journée détente et sensations : Découverte d'autres activités hivernales afin de profiter de toutes les richesses de la montagne.

Pour les 10/13 ans :

Initiation au **ski de fond**, descentes et fous rires sur les pistes de luge du Grand-Bornand, **sortie patinoire, promenades en raquettes** et observation des traces d'animaux, visite d'une ferme.

Pour les 14/17 ans :

Découvrez le Yooner. C'est un nouveau **concept de glisse à sensations fortes et surprenantes**. Ce "kart des neiges" est léger, maniable et très simple à prendre en main pour de nombreuses descentes en toute sécurité, détente à l'espace aquatique de la Clusaz, rien de mieux après une journée de ski, vous allez également découvrir le Yukigassen, un jeu japonais où stratégies, adresse et bataille géante de boules de neige sont de mise, **randonnées en raquettes pour apprécier l'environnement montagnard**.

Chaque fin de journée des veillées sont organisées par l'équipe d'animation, on s'amuse, on chante, on danse, on rit et on participe au bilan de la journée.



8 jours

Zone A: 06/02 - 13/02

Zones A/C: 13/02 - 20/02

Zones B/C: 20/02 - 27/02

Zone B : 27/02 - 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A: Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B: Angers, Avignon, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille, Metz, Mulhouse, Nancy (ou Lorraine TGV), Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C: Paris, Montpellier*, Narbonne, Nîmes, Toulouse*.

***Académies Toulouse Montpellier uniquement du 13/02 au 20/02.**



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55

www.asso-oval.com



Le Château
259 route des Lombardes
74450 Saint-Jean-de-Sixt

La Jaillette
163 chemin des Aravis
74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.
La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire.



- 1 directeur BAFA.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	270	312	364	426	510	614	874

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

France

Savoie

Neige

7-12 ans

SKI MOUNTAIN ADVENTURE

En Savoie

À toi les grands espaces de montagne. Au cours de cette colonie de vacances, chaque journée est l'occasion pour toi de découvrir la nature et ses mystères enneigés grâce à un programme varié alliant activités sensations et activités sportives à la montagne !

Situation

Ouverte sur le massif du Mont-Blanc, à 32 km d'Albertville, la vallée d'Hauteluce demeure un site préservé au panorama grandiose.

Hébergement

Le centre La Chaudane bénéficie d'une situation privilégiée à 900 m du domaine skiable et est implanté sur un terrain de 1,2 hectare à 1 200 m d'altitude. Le groupe sera logé en chambres de 4 à 6 lits simples et superposés avec sanitaires complets dans les chambres. Les jeunes pourront se délecter d'une cuisine faite sur place, dans la grande salle à manger. Trois salles d'activités avec tables de ping-pong, baby-foot, et espace jeux complètent la structure. L'idéal pour les enfants de chaque tranche d'âge.

Activités

Chaque journée est l'occasion pour toi de découvrir la nature et ses mystères enneigés grâce à un programme varié alliant activités sensations et activités sportives à la montagne

- **Ski alpin** : 5 séances encadrées par nos animateurs + 5 séances de 2 h par jour avec l'ESF (en option) vous permettront de vous initier ou de progresser sur le domaine !
- **Mountain Twister** : 1 séance (3 descentes) de luge d'hiver sur rail avec une descente de 800 m. Sensations garanties !
- **Chiens de traîneau** : 1 séance encadrée par un véritable musher
- **Randonnée raquettes** : 1 séance pour découvrir l'activité

Activités complémentaires

- **Activités "neige"** : Luge, olymp'neiges, construction d'igloo.
- **Activités diverses** : manuelles, ping-pong, baby-foot, grands jeux d'animation.
- **Veillées** : Chaque soir, des veillées thématiques seront proposées par l'équipe d'animation.



7 jours

Zone A : 06/02 - 13/02

Zones B/C : 20/02 - 27/02

Zones A/C : 13/02 - 20/02

Zone B : 27/02 - 06/03



Voyage en car au départ de Lyon jusqu'au centre. Préacheminement en train accompagné (sans minimum d'enfant) au départ de : Avignon, Chambéry, Clermont, Dijon, Mâcon, Valence, Massy, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rouen, Strasbourg et Lille. Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante. Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur place et de rencontrer l'équipe pédagogique.



Djuringa Juniors

Tél.: 04 78 23 23 46

www.djuringa-juniors.fr



Centre La Chaudane - Belleville
73620 Hauteluce



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	257	297	346	405	485	584	831

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Occitanie

Neige

12-17 ans



SKI SESSION ET MOTONEIGE

Dans les Hautes-Pyrénées

Pour les fans de glisse dans le plus grand domaine des Hautes-Pyrénées. Le domaine du Grand Tourmalet-Pic du Midi offre des secteurs spécialement réservés aux skieurs débutants et aux amateurs de sensations fortes. Des frissons à retrouver sur le circuit de motoneige à la fermeture des pistes.

Situation et hébergement

Situé à Artigues, à proximité de la station de la Mongie, le centre Camparo du Tourmalet est un ancien village vacances réorganisé pour accueillir les jeunes. Les chambres sont de 4 à 5 lits équipées de salles de bains. Il dispose de plusieurs salles d'activités et d'une grande salle de restaurant pour les repas. En fonction de la météo, certains repas seront pris sur les pistes pour profiter de la journée de ski.

Activités

- **Ski alpin** : Activité principale du séjour (**10 demi-journées**), l'équipe pédagogique constituera des groupes de niveaux pour que les jeunes puissent évoluer sur des pistes adaptées et être accompagnés par les animateurs qualifiés. Sensations et fous rires garantis. Après une bonne journée de ski, profitez d'un bon chocolat chaud en station.
- **Grande journée Snow Game** organisée sur les pistes par l'équipe d'animation.
- **Motoneige** : Après le ski, à la fermeture des pistes, tu pourras piloter une motoneige pour **3 sessions de découverte** sur un circuit spécialement aménagé, sécurisé et avec l'encadrement d'un moniteur diplômé. Pour compléter les activités, grands jeux, veillées, luge et jeux de neige.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les jeunes inscrits sur le séjour "ski et chiens de traîneau" dans les Hautes-Pyrénées (**6/14 ans**) qui seront hébergées sur le centre voisin.



7 jours

Zones A/C : 14/02 - 20/02
Zones C/B : 21/02 - 27/02



Centre le Camparo du Tourmalet
Quartier l'Artigue
65710 Campan



Voyage en train jusqu'à Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post acheminement au départ de : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.



130 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité motoneige est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	7 jours	274	313	361	421	502	594	826

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



LES SÉJOURS SKI
À L'ÉTRANGER



Etranger

Bulgarie

Neige

13-17 ans

SKI EN BULGARIE

À 3 h par avion de Paris, venez profiter de tout le confort d'un hôtel 4* pour découvrir les joies de la glisse en Bulgarie. Bansko bénéficie d'un très beau domaine de plus de 70 km de pistes variées, bien enneigées (étape de la coupe du monde de ski) et moins de monde sur les pistes en février ! Ce séjour est adapté aux jeunes sachant skier, 1 étoile minimum.

Situation

Bansko est situé à 150 km de Sofia en Bulgarie. La ville se trouve au pied de la montagne Pirin qui culmine à 2 914 mètres au sommet Vihren. Le climat est continental avec une neige de très bonne qualité.

Hébergement

L'hôtel est situé à 10 minutes à pied des remontées mécaniques. Nous profiterons des équipements de l'hôtel (piscine, jacuzzi...) pour nous détendre. Les chambres ont des sanitaires. Nous serons en pension complète avec un buffet varié le matin.

Ski ou snowboard à préciser sur la demande d'admission.

Activités

6 jours de ski ou snowboard à préciser sur la demande d'admission. Tous les jours, on part avec le pique-nique pour découvrir les nombreuses pistes. En cas de mauvais temps, retour à l'hôtel le midi pour une pause déjeuner au chaud. Les jeunes skient par groupes de niveaux le matin et par affinité l'après-midi. (débutants déconseillés)

Création d'un clip "Snow Motion" : Tout au long de la semaine, **les jeunes se filmeront avec des caméras portatives de type "Go Pro®"** afin de réaliser un clip (le prestataire Zigo fournit tout le matériel nécessaire). **Tous les soirs, des veillées** sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Zigo n'est pas une école de sport. Nous ne recherchons pas la performance physique, mais le plaisir de la sensation partagée. Les séjours sont ouverts à tous. Soucieux de la sécurité des jeunes, nous veillons à une vie quotidienne de qualité qui prend en compte les besoins de dépense physique, mais aussi de repos indispensable lorsqu'on séjourne à plus de 1 000 m dans le froid. Alors la montagne devient un vrai plaisir !



8 jours

Zones A/C: 14/02 - 21/02
Zones C/B: 21/02 - 28/02



En avion de Paris jusque Sofia puis en car privé jusqu'au centre. De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



Zigo Tours
Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



Groupe ZIGO
Résidence Maria Antoaneta
8 Stragite Str Bansko
2770 Bulgarie.



48 enfants



- Carte nationale d'identité valide ou passeport individuel valide. Autorisation parentale de sortie de territoire, devenue obligatoire, copie du livret de famille des parents et copie pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation. Carte européenne d'assurance maladie (délivrée par la sécurité sociale).
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.



- 1 directeur BAFD
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes dont 1 assistant sanitaire diplômé



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	341	395	463	545	654	790	1090

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

Etranger

Suisse

Neige

14-17 ans

LE GLACIER DE SAAS-FEE

Dans le Valais Suisse

Les skieurs et snowboarders les plus actifs ont la possibilité de skier sur les pistes du glacier de Saas-Fee, les deuxièmes plus hautes d'Europe ! Des dizaines de remontées leur permettent de découvrir, chaque jour, de nouvelles pistes. Le plus haut métro du monde conduit directement au paradis des neiges à 3 600 mètres d'altitude, site exceptionnel d'où nous dominons le Valais Suisse.

Situation

Pour une fois, il ne sera pas nécessaire de consulter la météo. Le glacier de Saas Fee accueille en juillet et août l'équipe de France de ski. Alors vous pensez bien qu'en février... Ski et surf pour la journée. Le soir, on danse, on joue et on discute encadré par une équipe d'animation dynamique et expérimentée. Dépaysement et bonne ambiance assurés sur ce centre "spécial ados".

Hébergement

Le superbe chalet « Alpenperle » de Saas Grund offre un excellent confort. La maison est idéalement située sur les pistes de Saas Grund à 10 min de celles de Saas Fee. Les jeunes déposent les skis et les chaussures dans un local chauffé au pied des remontées mécaniques.

Activités

- **Ski ou snowboard** sur 5 jours avec casque pour tous
- Tu es un skieur, tu veux essayer le surf ou réciproquement ?
- Tu pourras le tenter pendant le séjour.
- **Patinoire**
- **Découverte du hockey sur glace**
- **Match de hockey professionnel** (en fonction du calendrier)
- **Veillée tous les soirs**



8 jours

Zone A : 06/02 – 13/02

Zones A/C: 13/02 - 20/02

Zones C/B: 20/02 - 27/02

Zone B : 27/02- 06/03



Voyage en train au départ de Paris à destination de Genève ou Lausanne puis en car jusqu'au centre.

Préacheminement en train accompagné au départ de: Angers, Bordeaux, Lille, Le Havre, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Niort, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse



CESL

01 69 03 29 49

www.cesl.fr



Chalet Alpenperle
3901 Saas-Grund
Suisse



40 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Carte européenne d'assurance maladie (gratuite en appelant le 3646)
- Une autorisation de sortie de territoire accompagnée des copies de la pièce d'identité du signataire.
- Les ressortissants non français doivent se rapprocher de l'ambassade de Suisse pour les formalités d'entrée.



- 1 directeur BAFFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	318	367	428	501	599	721	1026

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



 Etranger

 Finlande / Laponie

 Neige

 15-17 ans

Nouveau

GRAND NORD LAPON

En Finlande

La Finlande, pays de légende, sera ta terre d'aventures, au plus proche d'une nature inconnue et surprenante. Activités atypiques et inoubliables au cœur de grands espaces enneigés et paysages de rêve où règne un sentiment de liberté !

Situation

Situé à 250 km au nord du cercle polaire et à 30km d'Ivalo, Saariselkä se trouve au cœur de la Laponie finlandaise. Une immersion dont vous vous souviendrez longtemps !

Hébergement

Le groupe sera hébergé en auberge (chambres de 2 à 3 avec sanitaires, sauna et plusieurs salles détente-loisirs).

Activités

Le programme précis sera établi avec les jeunes. L'organisation favorisera l'autonomie et la notion de choix. Le programme envisagé est celui-ci :

- **Randonnée au Mont Kilopaa**
- **Découverte du Fatbike**
- **Ski de fond et randonnée en raquette** dans des paysages à couper le souffle
- **Chiens de traîneaux** : pour apprendre à conduire le traîneau et avoir un moment privilégié avec ces « boules de poils ! ».
- **Activités diverses locales** : sauna, chasse aux aurores boréales...

Activités complémentaires

- **Veillées** : Chaque soir, des veillées thématiques seront proposées par l'équipe d'animation selon l'envie des jeunes
- **Olympions** : olympiade lapone
- **Visite d'une ferme de Rennes** : rencontre avec les rennes et découverte de cet animal que vous rencontrez rarement en France !



8 jours

Zones A/C: 13/02 - 20/02

Zones B/C: 20/02 - 27/02



Voyage en avion au départ de Paris jusqu'à Ivalo (aller/retour). Préacheminement en train accompagné (minimum 3 jeunes) au départ de : Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen et Strasbourg. **Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante.**



Djuringa Juniors

Tél.: 04 78 23 23 46

www.djuringa-juniors.fr



Auberge Tievatupa à Saariselkä



24 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
 - Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
 - L'autorisation de sortie de territoire (AST)
- Cerfa n°15646-01



- 1 directeur BAFD.
 - 1 assistant sanitaire.
 - 1 animateur pour 10 jeunes.
- Les activités spécifiques (chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	421	486	567	664	794	956	1361

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

Etranger

Islande

Découverte

15-17 ans

ISLANDE

L'Islande : sauvage et contrastée, cette île du bout du monde qui frôle le cercle polaire est reconnue pour ses paysages magnifiques. Difficile d'y rester insensible ! Un séjour qui plaira aux jeunes qui aiment les émotions fortes !

C'est la découverte de la province de Reykjavik que nous te proposons, où volcans, sources d'eau chaude, geysers et cascades seront au rendez-vous !

Situation

Regroupant près de 65% de la population islandaise, Reykjavik est la capitale la plus septentrionale du monde. Connue pour sa population pacifiste et sa ville saine, mais branchée, Reykjavik est la nouvelle destination à découvrir si l'on souhaite approcher la nature sauvage de l'Islande.

Hébergement

C'est à l'auberge de jeunesse Reykjavik City HI que le groupe séjournera en dortoirs non mixtes de 4 à 10 personnes. Le petit-déjeuner sera pris à l'auberge et nous disposerons d'une cuisine pour préparer le pique-nique du midi et élaborer le repas du soir. Sanitaires et douches à l'extérieur des chambres.

Activités

Étendue, parsemée de lacs, cette capitale fait plus penser à une ville de province.

Visite du Musée Viking et du musée Perlan avec sa grotte artificielle. Détente à la **piscine thermique** (avec toboggan, sauna...) et **visite du centre historique de la ville**. **Baignade dans les « tubes »** (bassin d'eau chaude) de la **plage de Reykjavik**.

Excursion au cercle d'or : le parc national de Pingvellir, un lieu d'exception au niveau géologique, où de nombreuses scènes de la série « Game of Thrones » ont été tournées. **Gulfoss est une incroyable cascade** qui s'engouffre dans une faille. **Geysir** est très certainement le geyser le plus connu d'Islande et peut-être du monde.

Trekking de Reykjadalur : randonnée pédestre facile de 4h ponctuée de beaux points de vue, avec en point final **une baignade dans une rivière à 38 ° !**

Blue Lagoon : la piscine thermique naturelle la plus connue d'Islande.

Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Sans ambition démesurée, nous souhaitons simplement encourager les jeunes à développer un savoir-être responsable, **c'est-à-dire à se comporter de manière respectueuse vis-à-vis des personnes**, des sites, et des paysages croisés lors de leur excursion. C'est la « plus-value » éducative de nos séjours.



7 jours

Zones A/C: 15/02 - 21/02
Zones C/B: 21/02 - 27/02



En avion jusque Reykjavik puis en car jusqu'à l'auberge. De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53
www.zigotours.com



Reykjavik City HI Hotel
Sundlaugavegur 34,
105 Reykjavik, Islande



24 enfants



- Carte nationale d'identité
- Carte européenne d'assurance maladie
- Autorisation parentale de sortie de territoire
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes, dont 1 assistant sanitaire diplômé.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Participation	8 jours	401	463	540	633	757	911	1297

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2021

1 CONDITIONS D'ADMISSION

Les séjours enfants et adolescents sont ouverts :

- aux enfants âgés de 4 à 17 ans révolus
- aux enfants dont l'un des parents est rémunéré à titre principal par le ministère de la Justice.
- aux enfants d'agents Justice retraités, décédés, en disponibilité sauf pour convenances personnelles.
- aux enfants sans filiation avec un agent Justice mais partageant le foyer d'un agent Justice et fiscalement rattachés à ce foyer.

2 COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

Une demande d'inscription doit être établie par écrit pour chacun des enfants participant à un séjour.

La demande d'inscription est à formuler sur l'imprimé « Demande d'admission d'un enfant en séjour jeunes de 4 à 17 ans » téléchargeable sur le site internet www.fda-fr.org, dans la boîte à outils ou en bas de chaque séjour.

Pour être valable, la demande doit être signée. En l'absence de signature, la demande est retournée sans être enregistrée.

La demande accompagnée de l'ensemble des justificatifs demandés doit être adressée par courrier, fax ou mail.

Justificatifs à joindre à la demande d'admission

1. Photocopie d'un bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou titre de pension de l'agent Justice.
2. Photocopie de l'avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence (formulaire 1533K ou 1534) et le nombre de parts sauf si vous précisez être au tarif 7.
 - a. Vie maritale : si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de chacun des 2 avis d'imposition 2020.
 - b. Parents isolés : les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire **uniquement si la lettre T figure sur l'avis d'imposition** dans la case « cas particuliers ».
3. Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
4. Enfants en situation de handicap (séjour en intégration) : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant (voir page 13).

Ces pièces sont indispensables.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Toute modification de situation familiale ou professionnelle susceptible de faire évoluer la participation financière demandée (naissance, perte d'emploi, travail à temps partiel, disponibilité, mariage, divorce, séparation), doit être signalée par écrit et justifiée par tout document permettant de reconstituer les revenus du foyer de l'année 2019 et le nombre de parts fiscales.

Un éventuel recalcul de participation ne pourra être étudié que si l'intégralité des éléments est transmise avant le début du séjour de l'enfant. Aucun recalcul ne sera fait pendant ou a posteriori du séjour.

Nota : aucune inscription n'est acceptée si des frais sont dus sur un séjour antérieur (y compris les frais médicaux, les frais d'annulation ou frais de dossier).

3 QUAND FORMULER VOTRE DEMANDE ?

La demande doit être envoyée dès que possible pour pouvoir disposer d'un maximum de choix et bénéficier d'un échelonnement de paiement en deux ou trois fois dès la proposition. Au-delà de certaines dates, aucune facilité de paiement ne peut être accordée.

En outre, pour certains voyages, notamment les séjours à l'étranger et les séjours linguistiques, des dates limites d'envois sont indiquées et au-delà desquelles les places réservées ne sont plus disponibles. Ces dispositions particulières sont mentionnées à la page du séjour. Il est fortement conseillé de les respecter.

En dehors de ces dispositions particulières, il convient d'adresser la demande en respectant le calendrier ci-dessous :

Date limite d'inscription des séjours

(ou par défaut, la date limite déjà précisée dans la page du séjour)

Séjours	Date limite conseillée	Date de fin des inscriptions
NOËL (séjours DROM en métropole)	16 septembre 2020	30 octobre 2020
HIVER	Zone A	04 janvier 2021
	Zone C	11 janvier 2021
	Zone B	18 janvier 2021

Attention : les dates limites conseillées sont données à titre indicatif pour tenir compte des délais administratifs et des contraintes de transport. Elles ne garantissent pas qu'à la date indiquée, des places seront encore disponibles.

4 OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE ?



Adresse postale :
Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16



Courriel :
svj@fda-fr.org



Fax :
01 44 77 98 65

5 TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Les demandes parvenues jusqu'à la date conseillée sont traitées selon les critères de priorité suivants, classés par ordre croissant :

- 1) Enfant n'ayant pas bénéficié d'un séjour antérieur.
- 2) Enfant refusé sur sa dernière demande pour un même type de séjour.
- 3) Enfant refusé sur son premier choix pour un même type de séjour.
- 4) Familles à revenus modestes.

Passée cette date, les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, en fonction et dans les limites des places que la Fondation d'Aguesseau a pré-réservées.

Attention : Le quota des places dont dispose la Fondation d'Aguesseau sur chaque séjour peut être atteint bien avant la date de fin des inscriptions. Par conséquent, la disponibilité des places n'est pas garantie en cas de nombreuses demandes pour le même séjour.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2021

6 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

En cas d'acceptation de la demande d'admission par la fondation d'Aguesseau, une proposition de séjour valant contrat est établie et adressée à l'agent au moins 6 semaines avant le début du séjour.

L'agent dispose d'un délai de **10 jours maximum pour accepter ou non la proposition de séjour.**

L'acceptation se fait en retournant le « bon pour acceptation » signé et accompagné d'au moins l'acompte.

Après l'acceptation, tout désistement ultérieur doit être notifié par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission. Les pénalités prévues aux conditions d'annulation sont applicables en fonction de la date de réception du courrier (date effective de l'annulation) par rapport à la date du début du séjour et le type de séjour comme indiqué dans l'article 15.

Dans le cas où l'agent ne souhaite pas donner suite à la proposition de séjour, l'agent doit retourner impérativement le « bon d'acceptation ou non confirmation » sous 10 jours en cochant la case :

☒ Je ne confirme pas le séjour de mon enfant.

A défaut des pénalités peuvent être appliquées (voir art. 15 p 38).

7 COMMENT EST CALCULÉE VOTRE PARTICIPATION

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 7 tranches. Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2019 figurant sur l'avis d'imposition 2020 du foyer fiscal de l'enfant par le nombre de parts indiquées au tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence et les parts sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts (garde exclusive)*

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, pacsés divorcés ou veufs)

1 enfant à charge = 2,5 parts

2 enfants à charge = 3 parts

3 enfants à charge = 4 parts

4 enfants à charge = 5 parts

5 enfants à charge = 6 parts

6 enfants à charge = 7 parts

* La 1/2 part supplémentaire accordée aux parents isolés est déjà incluse dans le barème. La part des enfants en garde alternée est prise en compte par moitié.

Les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité ouvrent droit à une 1/2 part supplémentaire (article L.241-3 du code action sociale et famille) comme mentionné sur l'avis d'imposition.

Quotient familial annuel en €

1 < 8 210 €

2 8 210 € à 9 766 €

3 9 767 € à 12 217 €

4 12 218 € à 15 519 €

5 15 520 € à 19 880 €

6 19 881 € à 28 170 €

7 > 28 170 €

Les tarifs sont établis déduction faite de la subvention réglementaire pour les séjours d'enfants en centres de vacances ou en séjours linguistiques. Cette subvention interministérielle est versée directement à la fondation d'Aguesseau par l'administration. **Les familles bénéficiaires ne peuvent donc prétendre à un second versement de cette prestation d'action sociale.**

8 CE QUE COMPREND VOTRE PARTICIPATION

Sauf indication contraire à la page du séjour, votre participation inclut :

- la pension complète
- le voyage aller-retour à partir de la ville de prise en charge
- les assurances (hors assurance annulation)
- l'ensemble des activités s'y rapportant.

Attention : en cas de perte du billet (train ou avion) par le jeune, le surcoût lié au rachat de billet sera refacturé à la famille.

9 MODIFICATION DU CONTENU DU SÉJOUR

Si pour une raison de force majeure d'ordre sanitaire, météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour ne pouvait être effectuée, une ou des prestations de substitution seraient proposées ou non sans que **la participation aux frais de séjour s'en trouve modifiée et sans ouvrir droit à des indemnités.**

10 MODIFICATION DES DATES ET DE LA DURÉE DES SÉJOURS

Sauf précisions particulières, les dates et la durée des séjours peuvent parfois varier de + ou - 24h selon la ville de départ et le mode de transport employé. Pour les séjours « Etranger » et les séjours « Linguistiques » nécessitant un acheminement aérien, des variations de dates de plus ou moins 48 h sont aussi possibles pouvant atteindre jusqu'à 72 h dans certains cas extrêmes.

11 DÉDUCTION FORFAITAIRE

Pour les séjours en France, les familles qui assurent elles-mêmes le voyage de leurs enfants jusqu'au lieu de séjour à l'aller et au retour bénéficient (sauf indication contraire mentionnée au descriptif du séjour) d'une déduction forfaitaire de 70 € par participant sous réserve de l'avoir indiqué lors de la demande initiale ou d'avoir avisé le service vacances au plus tard 5 semaines avant le départ.

Cette déduction s'applique également lors de 2 séjours consécutifs pour le même enfant et sur le même séjour (sans A/R au bout du 1er séjour).

12 RÈGLEMENT DE VOTRE PARTICIPATION

La participation est exigible à réception de la proposition de séjour valant contrat selon les modalités suivantes :

Envoi sous 10 jours du coupon-réponse confirmant l'inscription (voir article 6), accompagné :

- Soit d'un acompte de 20% et le solde à verser un mois avant le départ.
 - Soit de la totalité de la participation (encaissement à réception).
 - Soit d'un paiement échelonné si la date de réception de la proposition de séjour valant contrat le permet. Dans ce cas, la participation peut être réglée en 2 ou 3 versements égaux (sans centimes) en adressant 2 ou 3 chèques sans les postdater. Le premier est encaissé dès réception et les suivants sont échelonnés mensuellement. La date d'encaissement du dernier chèque ne peut être postérieure à la date du début du séjour.
- Inscriptions effectuées 30 jours avant le début du séjour :**
- Elles sont désormais impossibles. En tout état de cause si cela devait se produire à titre exceptionnel, le règlement intégral serait demandé au moment de l'inscription.**
- Moyens de paiement acceptés et modalités :
- **Chèques bancaires** : libellés à l'ordre de Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
 - **Chèques-vacances** : ils sont acceptés en règlement du séjour (hors acompte) à la condition impérative qu'ils soient en votre possession avant la date d'exigibilité du solde (soit 1 mois avant le départ).

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2021

Pour information, l'organisme Exela, qui vous adresse vos chèques vacances à l'issue de votre épargne, aura besoin d'un délai de traitement de 6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques (c'est pourquoi, nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte). Par sécurité, il est vivement conseillé de les adresser en recommandé avec AR. La fondation ne peut être tenue responsable pour un envoi postal non recommandé, la traçabilité de l'envoi n'étant pas possible. La partie supérieure des chèques ne doit pas être détachée et le nom du bénéficiaire : « fondation d'Aguesseau » est à porter sur tous les chèques sans les agraffer.

Attention la fondation ne prend pas le « e-chèques vacances », ni le chèque vacances « Connect ».

En cas d'annulation après règlement en chèque-vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir.

- **Carte bancaire** : le paiement par carte bancaire est possible par téléphone auprès du service comptabilité tous les matins de 9h à 11h.
- **Aides aux temps libres C. A. F.** : elles ne peuvent être acceptées qu'en règlement du solde du séjour. Elles devront être transmises en recommandé avec AR à réception de la facture de séjour et au plus tard 1 mois avant le début du séjour. Les familles doivent préalablement s'assurer d'une réelle prise en charge du séjour par leur caisse.
- **Virement** : sur le compte de la Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
- **Espèces et Participations de Comités d'Entreprise** : contacter le service comptabilité de la fondation par tél. au : 01 44 77 98 56/57.
- **CESU** : les chèques emplois service universel ne sont pas acceptés comme mode de règlement par la fondation.

13 PRÉ OU POST-ACHEMINEMENTS DE PROVINCE

Pour plus d'information, reportez-vous à la page 10-11 de la brochure «Le coin des parents», rubrique « Le transport ». Ils s'effectuent en train, en avion, en bus et rarement en minibus. Les acheminements en avion ne sont pas accompagnés et les jeunes sont réceptionnés à leur arrivée. Les acheminements en train concernant les enfants de moins de 14 ans sont toujours accompagnés mais nécessitent un effectif minimum variable selon les séjours. **Les acheminements en train concernant les enfants de plus de 14 ans ne sont pas toujours accompagnés. Dans ce cas, les participants voyagent seuls sous la responsabilité de leurs parents et sont réceptionnés à leur descente du train. La prise en charge d'un jeune dans un train faisant un arrêt de quelques minutes dans une gare est strictement interdit à l'aller comme au retour.**

Attention : un minimum de 4 participants par ville d'acheminement est exigé sauf mention contraire sur la page du séjour. En cas de moins de 4 inscrits, il vous sera proposé de changer de ville de départ ou de séjour.

La ville d'acheminement choisie doit correspondre à une ville notée sur la page du séjour sélectionné. De plus, la ville est forcément la même à l'aller comme au retour. Il ne pourra pas être demandé une ville différente pour l'aller et le retour pour des questions d'organisation et de coût. La ville de départ ne pourra pas être modifiée après inscription.

14 MODIFICATIONS DE VOYAGE

Elles ne sont étudiées que si elles sont formulées par écrit au plus tard 5 semaines avant le départ. Elles peuvent donner lieu à supplément ou à des frais de dossier de 30 €, même si celles-ci ne modifient pas le billet de transport prévu et ne fait que raccourcir le trajet initial.

Attention : toute modification de dates, de thème ou de séjour est considérée comme une annulation de la demande initiale avec application du barème des frais d'annulation (voir article 15).

15 ANNULATION ET PÉNALITÉS

Toute annulation doit être notifiée par téléphone puis confirmée par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission à la fondation. Toute annulation concernant un séjour confirmé par la

fondation et pour lequel un bon de commande a été validé (ou un premier versement effectué) ou pas de retour du coupon-réponse peut donner lieu à pénalités d'un montant variable.

Pour les séjours à l'étranger y compris les séjours linguistiques et les séjours DROM comportant un transport aérien au départ de Paris :

- **Moins de 90 jours** : 30 € de frais de dossier sont dus pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 45 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 21 jours** : une pénalité de 75% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.

Pour les autres séjours :

- **Moins de 90 jours** : 30 € de frais de dossier sont dus pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.
- **Moins de 30 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant 30 € de frais de dossier.
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due (frais de dossier inclus).

Les éventuelles remises de pénalités sont décidées en commission sur la base de justificatifs qui doivent être fournis dans un délai de 15 jours maximum après l'annulation. Les éventuels remboursements ne peuvent intervenir qu'après décision de la commission. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossiers sont retenus.

Seuls les cas de force majeure peuvent être pris en compte tels que : décès (grand-parent), accident ou maladie grave nécessitant une hospitalisation et concernant l'un des deux parents, l'un de leurs enfants, maladie infantile contagieuse (varicelle, rougeole, oreillon...) médicalement constatée, convocation à un examen, mutation professionnelle (du garant justice), à condition de bien avoir adressé à la fondation les justificatifs correspondants dans les délais impartis (15 jours maximum après l'annulation).

Annulation du fait de l'organisateur : les séjours présentés dans cette brochure peuvent être annulés à l'initiative de l'organisateur faute d'un nombre de participants minimum atteint même après envoi de votre facture (ce nombre peut varier d'un séjour à un autre). Il vous sera alors proposé de faire un autre choix de séjour ou de dates.

Si pour une raison de force majeure d'ordre sanitaire, météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, le séjour venait à être annulé, il vous sera alors proposé de faire un autre choix de séjour ou de dates en fonction des disponibilités de la fondation.

16 INTERRUPTION DE SÉJOUR

- Toute interruption de séjour pour raison médicale sérieuse ou pour raison familiale grave dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel.
- Un séjour écourté pour convenance personnelle ou pour un problème lié au comportement n'ouvre droit à aucun remboursement.

17 ASSURANCES

Chaque prestataire souscrit une assurance responsabilité civile et rapatriement en cas de maladie ou accident grave. Sur demande écrite, il peut fournir aux parents une attestation précisant le nom de la compagnie, le numéro du contrat et les garanties souscrites. Tout litige doit, au final, être réglé entre la compagnie d'assurance et le souscripteur. La Fondation d'Aguesseau et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un litige concernant une des assurances souscrites.

18 FRAIS MÉDICAUX ET SANTÉ

Pendant le séjour, la fondation d'Aguesseau est systématiquement informée de tout incident et à ce titre, peut recevoir des informations à caractère

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES NOËL-HIVER 2021

médical, ce qui lui permet d'assurer le suivi de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Les frais médicaux engagés au cours du séjour sont à la charge des parents qui s'en acquittent au retour de l'enfant au prestataire du séjour. A réception du règlement, les pièces justificatives leur sont retournées pour remboursement par leur caisse de Sécurité Sociale et leur Mutuelle. En cas d'accident, le reliquat éventuel leur est versé par l'assurance du prestataire sur présentation des justificatifs de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

19 RAPATRIEMENT SANITAIRE

Tous les séjours bénéficient d'une assurance assistance-rapatriement incluse dans la participation et aucun frais ne sera facturé à la famille en cas de rapatriement pour un accident ou une maladie inopinée.

Cependant, les états antérieurs et leurs conséquences ou récidives ne sont pas assurés. Tout problème grave de santé préexistant au séjour et pour lequel existerait un risque, même mineur, de récurrence devra être signalé à l'inscription ou dès qu'il se produit, et être accompagné d'un certificat médical du médecin spécialiste qui suit l'enfant ne contre-indiquant pas sa participation au séjour. Il est donc indispensable de remplir avec grand soin et retourner la fiche sanitaire envoyée par le prestataire organisateur du séjour avant le début du séjour.

En l'absence de ce certificat, tout rapatriement serait à la charge intégrale de la famille. Enfin, les traitements des maladies chroniques, psychiques, psychothérapies y compris toute forme de dépressions consécutives à un état préexistant ne sont pas couverts.

20 RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE

En cas de vol, acte de vandalisme, violence, fugue, pratique de l'auto-stop, usage de drogue, d'alcool, de tabac sur les séjours non-fumeurs, d'indiscipline répétée, de mise en danger de soi ou d'autrui, de problèmes d'ordre psychologique, (angoisses, anorexie, scarification, hallucination, etc.) ou d'un état de santé incompatible avec la poursuite du séjour ou nécessitant un traitement médical non signalé à l'assistant sanitaire, les prestataires peuvent prononcer le renvoi d'un participant avec l'accord de la fondation d'Aguesseau, après avoir informé les parents et mis en place les modalités de retour et d'accompagnement éventuel. Cette décision, prise soit à titre de sanction soit pour garantir le bon déroulement du séjour pour les autres membres du groupe, s'impose à la famille. **Les frais occasionnés par ce retour sont à la charge de la famille et la partie du séjour non effectuée n'est pas remboursée. Certains comportements peuvent entraîner une exclusion sans droit de réinscription ultérieure.**

21 CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE-MALADIE

Tous les jeunes en partance pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris les Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Madère et les Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède doivent se munir de la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à demander au centre de Sécurité Sociale compétent (www.ameli.fr).

22 PAPIERS D'IDENTITÉ

- Pour les séjours se déroulant en métropole et nécessitant un acheminement avion, le participant doit obligatoirement être muni de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité (durée de validité : 10 ans).
- Pour les séjours hors de France se déroulant en Europe, le participant doit se munir soit de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité, soit d'un passeport à son nom en cours de validité (durée de validité : 5 ans), ainsi que d'une autorisation de sortie de territoire en cours de validité.

Si l'absence de ces pièces interdisait la sortie du territoire ou empêchait l'acheminement par avion ou par train même en France (accès aux modes

de transport), le séjour serait dû dans sa totalité et ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

Les participants de nationalité étrangère doivent obligatoirement se renseigner auprès de leur consulat ou de l'ambassade du pays de destination afin de se procurer les documents nécessaires au franchissement des frontières.

23 TÉLÉPHONE MOBILE ET MATÉRIELS NUMÉRIQUES

La possession de téléphones mobiles, ou matériels électroniques est déconseillée. Pour ne pas perturber les activités, ni gêner la pédagogie, ils peuvent être conservés en sécurité et remis aux jeunes lors des temps libres. Les prestataires et la fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus responsables, d'une perte ou d'un vol, d'une utilisation excessive ou de tout problème lié à ces matériels (téléphone, MP4, console de jeux, caméra, GO Pro ®...), appareils photos compris.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

POUR LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR,
s'adresser à l'équipe du service VACANCES :

☎ 01 44 77 98 59

☎ 01 44 77 98 70

☎ 01 44 77 98 62

✉ svj@fda-fr.org

📞 01 44 77 98 65

Compte tenu du très grand nombre de dossiers traités,
préférez l'utilisation du mail pour nous poser vos questions.

CORRESPONDANCE :

Fondation d'Aguesseau
Service VACANCES
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16

COMMUNICATION :

☎ 01 44 77 98 75

✉ communication@fda-fr.org